



RETROUVEZ LE  
CONSEIL EN VIDÉO



### PROTÉGER ET DÉFENDRE LES COUDEKERQUOIS

#### Médecine nucléaire, radiologie et TEP-scan à Coudekerque-Branche : une véritable chance pour notre santé

J'ai eu l'occasion, lors du Conseil Municipal du mercredi 24 janvier 2024, de revenir sur le démarrage du chantier du centre d'imagerie médicale et de médecine nucléaire.

Ce projet unique en son genre sur 2400 m<sup>2</sup> est une chance incroyable pour notre Commune, car en plus de l'imagerie médicale traditionnelle, des technologies de pointe seront au rendez-vous : deux nouvelles IRM au rez-de-chaussée, mais aussi la médecine nucléaire et un projet de TEP-scan au 1<sup>er</sup> étage (le dernier cri en termes d'imagerie pour un meilleur diagnostic notamment dans la prise en charge en cancérologie). L'association de ces deux activités, sous le même toit, à proximité immédiate de la clinique de Flandre est un atout indéniable pour notre ville.

Le Conseil Municipal a aussi réagi à l'actualité avec l'augmentation du coût de l'électricité à partir du 1<sup>er</sup> février et la flambée des tarifs des mutuelles.

#### LE BOUCLIER MUNICIPAL DU POUVOIR D'ACHAT S'ADAPTE A LA HAUSSE DE L'ENERGIE

Face à l'augmentation de la facture d'électricité (tout en sachant qu'il ne s'agit pas d'une augmentation du coût de production de l'électricité mais d'une taxe remise en place par l'Etat, en pleine période d'inflation !), la Ville a revu à la hausse le bouclier municipal pour soutenir votre pouvoir d'achat afin de maintenir, malgré tout, le gel de tous ses tarifs même ceux impactés par le coût de l'énergie (restauration scolaire, restauration à domicile, prêts de salle ...).

#### FACE À LA FLAMBÉE DES PRIX DES MUTUELLES, LA MUNICIPALITÉ RÉAGIT

En ce qui concerne la mutuelle communale, il n'était pas question, pour la 1<sup>ère</sup> ville de l'agglomération à avoir proposé en son temps une mutuelle communale à ses habitants, de rester sans réagir face à l'augmentation des cotisations des mutuelles partout en France.

Le Conseil Municipal a validé une modification du dispositif de la mutuelle communale pour pouvoir vous proposer prochainement des tarifs plus accessibles.

Votre Maire

David BAILLEUL

#### COMMENT ÇA MARCHE ?

##### LES AMBASSADEURS COUDEKERQUOIS

De nombreuses communes ont déjà désigné des « ambassadeurs ».

Il s'agit de personnes amoureux et amoureuses d'une ville, qu'elles y habitent ou pas, mais qui pourront assurer la promotion de la commune lors des leurs rencontres professionnelles et personnelles, et qui apporteront leur pierre à l'édifice pour renforcer le rayonnement de Coudekerque-Branche : faire connaître la ville, l'informer d'opportunités d'avenir, communiquer une image positive, etc

**Cette fonction d'ambassadeur de la commune est réalisée à titre bénévole, pour une durée de deux années.** Elle est ouverte aux personnes majeures, disposant d'un lien avec la commune de Coudekerque-Branche, de par leur parcours de vie, leur activité professionnelle, ou leur implication associative, sportive ou culturelle. Tout postulant devra en faire la demande au maire, en

## EN DIRECT DU CONSEIL DU 24 JANVIER 2024



### MAINTENIR UNE MUTUELLE COMMUNALE DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE À TOUS

En 2015, Coudekerque-Branche était la première ville du Dunkerquois à proposer une mutuelle communale, sur un principe simple. Profiter du nombre pour négocier les meilleurs tarifs, et permettre à tous de pouvoir adhérer à une complémentaire santé de qualité, même avec des revenus modestes. Cette solidarité a bien fonctionné pendant plusieurs années, mais force est de constater que les tarifs de la mutuelle communale ont beaucoup augmenté ces dernières années. **La ville a donc mis en place un groupe de travail pour relancer des consultations avec plusieurs mutuelles.** Chacun doit pouvoir se soigner au juste prix ! Le résultat de cette consultation sera bientôt dévoilé.



### LE CALENDRIER DE LA PISCINE SERA TENU

Le Covid d'abord, le contexte économique ensuite (avec une augmentation sensible des coûts des entreprises et une réflexion à mener sur le mode de chauffage), ont engendré un décalage dans le démarrage de la construction du nouveau centre aquatique. Mais le calendrier reste bien tenu : **le gros œuvre sera accompli durant cette année 2024**, et le bâtiment sera clos et couvert dans un an. Les aménagements intérieurs suivront, pour une **livraison à l'automne 2025**.



### DES SUBVENTIONS REVUES À LA HAUSSE

Les coûts de la construction ont subi une inflation conséquente ces dernières années. Mais en parallèle, Coudekerque a obtenu une hausse des subventions, pour limiter le coût sur les finances communales. C'est ainsi que la Communauté urbaine apportera plus de 7,7 millions d'euros pour **cet équipement « de Ligue des champions »**, comme l'a décrit Patrice Vergriete. L'Agence nationale du sport contribue à 500.000 euros, le Département du Nord à 400.000 euros, et la Région devrait participer pour 1 million d'euros. Des aides précieuses, pour que **le projet demeure supportable pour Coudekerque-Branche, dont les efforts de gestion depuis 15 ans permettent de financer la moitié du projet.**



### LES DERNIERES ENTREPRISES RETENUES POUR LE CHANTIER DE LA PISCINE

Le conseil municipal s'est réuni en ce mois de janvier pour attribuer les derniers lots de réalisation. Les lots de construction avaient déjà été sélectionnés en 2023. Cette fois, les faux plafonds et les cloisons ont été attribués. Et les consultations ont été lancées pour les casiers des cabines, le système de contrôle d'accès, et les jeux aquatiques. Les élus mettent un point d'honneur à retenir les meilleures offres pour ce qui est **le plus gros investissement jamais réalisé par la ville.**



### BIEN FORMER POUR BIEN RECRUTER

Coudekerque-Branche a fait le choix d'une méthode innovante pour faire face aux besoins en personnel de la future piscine : le former directement et le fidéliser. C'est ainsi que sur le même principe que le préfinancement du BAFa pour les animateurs, la ville va préfinancer le Brevet de Sécurité et de Sauvetage Aquatique pour dix jeunes Coudekerquois. Ces derniers viendront compléter l'équipe d'éducateurs sportifs expérimentés, et rembourseront le coût de leur formation... en travaillant pour la piscine de Coudekerque-Branche, pendant les périodes de vacances scolaires ou les week-ends. **Un vrai accord gagnant-gagnant, et une opportunité à saisir pour les jeunes.**



### LA MAIRIE VOUS FACILITE LA VILLE ET LA PRESSE EN PARLE

Lors du dernier conseil municipal de 2023, **les bons chiffres de la prise en charge des habitants par la ville avaient été dévoilés, avec des scores bien supérieurs aux moyennes nationales** : 92% de réponses aux mails, ou 96% par téléphone par exemple. La presse (Le Phare dunkerquois) est revenue sur ces chiffres en interrogeant **les habitants... qui ont confirmé leur satisfaction globale !** La ville demeure déterminée à vous répondre.



### ECHANGES ENTRE LA VILLE ET PARTENORD POUR AMÉLIORER LA SITUATION DES LOCATAIRES

Suite à la motion du dernier conseil municipal, évoquant notamment les charges locatives importantes survenues en fin d'année, de nombreux échanges ont eu lieu entre la ville et la direction de Partenord habitat. Le maire a demandé au bailleur de continuer de **mobiliser tous les dispositifs existants** pour limiter le poids de cette régularisation de charges (avec le FSL dont ont déjà profité 23 locataires, voire en profitant du classement en Politique de la ville d'une partie du Petit Steendam). Partenord s'est aussi engagé à **accélérer le remplacement des planchers chauffants, devenus inefficaces, par des radiateurs modernes plus économes.** Même si le coût de l'énergie s'est envolé depuis deux ans, la situation individuelle de chaque locataire doit être prise en compte avec bienveillance pour le meilleur accompagnement possible. Ces échanges ont aussi permis d'avancer sur le dossier de la **résidence Cambrinus**, pour un meilleur stockage des poubelles qui limitera les nuisances.



### SOLIDARITÉ AVEC LE MAIRE DE MARCQ-EN-BAROEUL ET LES ÉLUS LOCAUX VICTIMES DE VIOLENCE

Le maire de Marcq-en-Baroeul, également président de l'Association des maires du Nord (A.M.N.) a été victime d'un acte de malveillance inqualifiable : les freins de sa voiture ont été sabotés !

Une preuve supplémentaire que les élus locaux sont de plus en plus la cible d'attaques en tous genres et d'une agressivité inédite. Le maire de Nieppe a démissionné pour des pressions similaires, les violences envers les élus ont augmenté de 32% en 2023, et les menaces se multiplient, attisées par les réseaux sociaux. Un chiffre est marquant : 1300 maires ont démissionné de leur mandat depuis 2020 !

**Les élus locaux et les maires sont les premiers défenseurs de la République et le dernier lien de proximité avec les habitants : ne l'oublions jamais !**



### DOTATIONS DE L'ETAT FACE À L'INFLATION : LE COMPTE N'Y EST PAS

La dotation générale de fonctionnement (DGF) est une somme versée par l'Etat aux communes pour financer les services publics que les villes accomplissent à la place de l'Etat (comme, par exemple, les titres d'identité, la tenue des registres, l'Etat civil etc.). De ce fait, la DGF était réévaluée depuis 2010 sur l'inflation car, de facto le coût du service public coûte plus cher à produire. Depuis 3 ans ce n'est plus le cas et cela pèse fortement sur les budgets communaux.

En 2022, l'inflation a été de 5,2% et 0% de hausse de la dotation de l'Etat.

En 2023 l'inflation a culminé à 7% et l'augmentation de la DGF était seulement de 1,7%.

Pour 2024, l'hypothèse d'inflation est d'au moins 3,5% et l'Etat parle d'un réajustement de la dotation de 1,2 % !

On est très loin du compte et cela rend l'équation du budget communal toujours plus complexe.



Coudekerque  
Notre avenir à tous  
Branche

